

IX.

Il me reste maintenant à examiner la liberté de la presse sous le rapport de l'honneur et de la réputation des individus.

Eh ! bien, je ne crains pas de défier ici qu'on me cite aucune réputation qui ait été injustement détruite par les attaques de la presse. Je parle ici du résultat, non certes des intentions; car il est vrai qu'il n'y a aucun nom honorable qu'on n'ait voulu dégrader et souiller. Je ne parle pas non plus d'un succès momentané, mais du résultat permanent; car il est vrai aussi qu'il n'y a pas de réputation qui n'ait été un jour ternie sous les efforts de la calomnie; mais la calomnie s'efface devant la vérité, et celle qui a pour instrument la presse bien plus vite que celle qui a toute autre voie de propagation.

La raison en est bien facile à comprendre. Si la calomnie, par la voie de la presse, se propage avec l'éclat et la rapidité qui sont dans la nature de l'instrument, elle acquiert aussi par cette publicité un corps qui permet de l'atteindre, de la saisir et de l'écraser sous les coups de la vérité. N'est-il pas vrai que la calomnie la plus dangereuse est celle qui se glisse dans l'ombre et se colporte sous le sceau des confidences; qu'on ne peut suivre parce qu'elle marche sans laisser de traces; qui a déjà empoisonné une vie, tandis que la victime ne se doute pas de son atteinte; enfin qui n'offre aux réfutations qu'un vague insaisissable ?

On lit, dans quelques mémoires de l'Empire, dans ceux du duc de Rovigo, je crois, de curieux détails sur les soucis